

Règlement de « Reflets de femmes »

Article 1 :

Les Editions Publibook organisent un concours littéraire intitulé "**Reflets de femme**", du 13 mars 2008 au 31 octobre 2008 inclus. Ce concours a comme thème des histoires ou portraits de (jeunes) femmes qui tentent de se réaliser (amoureusement, professionnellement, socialement), qui essaient de faire bouger la société et le regard des autres. Des femmes aux aventures ordinaires ou extraordinaires, mais qui ont en commun d'avancer, vaille que vaille, dans la vie, et de s'affirmer, avec ou contre les autres. Pour concourir, le participant doit être l'auteur du manuscrit. Ce dernier doit comporter au minimum 40 pages au format A4 et n'avoir jamais été édité ou publié. Un lauréat est désigné.

Article 2 :

Ce concours est ouvert à toute personne physique. Sont exclus du concours les membres des Editions Publibook, de même que leurs familles.

Article 3 :

Les participants devront adresser leur manuscrit par courrier électronique à concours@publibook.com ou par voie postale entre le 13 mars et le 31 octobre 2008 à l'adresse postale suivante : Editions Publibook – « Reflets de femmes », 14, rue des Volontaires 75015 Paris – France. Les participants devront adresser leur manuscrit sur support papier ou numérique.

Article 4 :

Un jury composé des membres de Publibook et de lecteurs choisis par les partenaires se réunira afin de désigner le gagnant.

Article 5 :

Le gagnant sera averti par courrier. Le lauréat devra se manifester par courrier (adresse : Editions Publibook – Reflets de femmes, 14, rue des Volontaires 75015 Paris – France) ou par e-mail (concours@publibook.com) dans un délai de dix jours ouvrables après la date de réception du courrier de désignation, sous peine de voir sa participation annulée.

Article 6 :

La participation au concours implique l'accord tacite du lauréat pour la publication gratuite d'extraits de son œuvre sur le site www.publibook.com et dans tout support. Le lauréat accepte par avance l'utilisation de son nom, adresse et photographie dans toute manifestation promotionnelle liée au présent concours.

Les Editions Publibook se réservent le droit d'utiliser les informations fournies par les participants dans le cadre de ses opérations promotionnelles.

Article 7 :

Ce concours est doté d'un lot, défini comme suit :

- Une publication aux Editions Publibook du manuscrit du lauréat
- 5 exemplaires gratuits du livre pour le lauréat
- Une promotion de l'ouvrage pendant 15 jours sur la première page du site web www.publibook.com
- Diffusion de l'ouvrage en librairie

En aucun cas le gagnant ne pourra contester le prix offert ni demander son échange ou son paiement en espèces. En aucun cas, le gagnant désigné par les membres du jury ne pourra être remis en cause par un quelconque participant au présent concours.

Article 8 :

La publication du manuscrit lauréat sera soumise à la signature préalable d'un contrat de distribution entre les Editions Publibook et le lauréat.

Article 9 :

La publication du nom du lauréat aura lieu sur le site web des Editions Publibook www.publibook.com.

Article 10 :

Les Editions Publibook se réservent le droit de suspendre, modifier, annuler ou d'interrompre le présent concours dans le cas où surviendrait un événement indépendant de leur propre volonté et présentant un caractère exceptionnel.

Article 11 :

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants au concours disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations les concernant communiquées aux Editions Publibook dans le cadre du concours. Les participants peuvent exercer ce droit, et/ou s'opposer à ce que les dites données soient cédées à des tiers, par demande écrite adressée aux Editions Publibook à l'adresse visée en préambule du présent règlement.

Article 12 :

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des modalités du contrat d'auteur mentionné à l'article 8 et annexé au présent règlement.

Les Editions Publibook se réservent le droit d'exclure du jeu un participant qui n'aurait pas respecté ce présent règlement.

Toute difficulté d'application ou d'interprétation du présent règlement sera souverainement tranchée par Les Editions Publibook. Aucune contestation ne sera prise en compte passé un délai de deux mois après la clôture du concours. Le présent règlement est soumis à la loi française.

« Bon pour accord »

Date

Editions Publibook

Les Partenaires

Conditions générales de distribution

Préambule : ci-après « L'Auteur » a écrit un manuscrit « » ci-après « L'Ouvrage », dont il souhaite donner aux Editions Publibook la charge de l'impression et la distribution. L'Auteur reste propriétaire de l'ensemble des droits afférents audit ouvrage. Le présent contrat ayant pour objet l'impression à la demande, les parties conviennent que l'exigence de la mention d'un tirage minimum ne s'applique pas entre elles, les Editions Publibook assurant l'impression des livres au fur et à mesure des commandes reçues.

Objet : L'Auteur confie par le présent contrat aux Editions Publibook la composition, l'impression, et la distribution en Vente à Distance sur tous supports, papier ou numérique de son ouvrage, ci-après « L'Ouvrage ».

Durée : Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. Après une période de douze mois suivant sa signature, chaque partie pourra y mettre fin en observant un préavis de 3 (trois) mois à date de réception de la lettre recommandée avec accusé de réception.

Prix : L'Ouvrage a fait l'objet d'un devis prenant en compte l'état des éléments fournis, le nombre d'illustrations à scanner et insérer, le nombre de pages et le nombre de notes de bas de page, le nombre de signes à saisir... L'accord préalable de L'Auteur sur ce devis est requis avant tout lancement d'opérations de composition. La composition sera réputée achevée lorsque L'Auteur aura donné son Bon à Tirer sur l'épreuve transmise par les Editions Publibook.

Vente de l'ouvrage : L'Auteur accorde aux Editions Publibook le droit de distribution exclusif dudit ouvrage, et ce pendant toute la durée du présent contrat. Cette distribution est concédée pour le monde entier. Les Editions Publibook s'engagent à assurer dans tous les cas la vente à distance de l'ouvrage. Au titre de la Distribution de l'ouvrage, les Editions Publibook se chargeront de :

- la prise de commande et l'information clients et notamment particuliers, associations, entreprises, librairies
- la facturation et l'encaissement
- la logistique et l'acheminement des exemplaires commandés à l'adresse de livraison précisée par le client

Prix de vente : Le prix Public de Vente de L'Ouvrage est fixé par les Editions Publibook. Il est convenu que les frais de port seront à la charge du client final. L'absence d'accord sur le Prix Public de Vente est un motif de résiliation du présent contrat, le droit d'entrée, les frais de composition et de pré-presses évalués sur le devis au recto du présent contrat resteront dus aux Editions Publibook. Les Editions Publibook garantissent à l'auteur une réduction de 15 % sur le prix public TTC de l'ouvrage pour ses achats personnels.

Rétrocession de chiffre d'affaires : Les Editions Publibook rétrocéderont à L'Auteur sur toutes ventes du livre effectuées en direct par les Editions Publibook et nettes des retours un montant correspondant à 18 % du Prix Public de Vente HT sur le format papier, de 36 % sur le format numérique. Publibook rétrocédera à L'Auteur sur toutes ventes effectuées via des tiers et nettes des retours un montant correspondant à 9 % du Prix Public de Vente HT sur le format papier, de 18 % sur le format numérique. Les comptes de l'ensemble des ventes, décomptés des charges sociales en vigueur, seront arrêtés le 31 décembre de chaque année et déclarés à l'auteur au 30 avril de l'année suivante.

Les rétrocessions d'une année d'un montant net inférieur à 5 € par ouvrage donneront lieu à paiement lorsque la somme cumulée des rétrocessions sur plusieurs années sera au moins égale à 5 €. Dans tous les cas, l'auteur recevra une note de droits récapitulative par courrier électronique ou postal.

Garanties : L'Auteur garantit d'une manière générale qu'il est titulaire de l'intégralité des droits nécessaires à la conclusion du contrat et de ses avenants ainsi qu'à l'exécution des obligations que ledit contrat comporte pendant toute sa durée, et qu'il a acquitté ou acquittera toute somme due à un tiers titulaire de droits sur tout ou partie de l'Ouvrage, notamment droits d'auteur et droits voisins des droits d'auteur.

L'Auteur s'engage à ce que le contenu de L'Ouvrage ne soit en aucun cas contraire aux bonnes mœurs ou diffamatoire, et ne contienne ni élément publicitaire ni élément de nature à nuire à l'exploitation.

Résiliation : En cas de manquement par une partie à ses obligations contractuelles, non réparé dans un délai de trente jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant les manquements, et adressée par l'autre partie, cette dernière pourra résilier le contrat sans préjudice de tous les dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

Clause d'exclusivité : L'Auteur garantit aux Editions Publibook, pendant une période de douze mois suivant la date de signature du présent contrat, l'exclusivité de la signature d'un contrat d'édition portant sur l'ouvrage objet du présent contrat avec les Editions Publibook. Au-delà de cette période de douze mois, la clause d'exclusivité sera levée de plein droit.

Fait à, le / /

Les Editions Publibook

L'Auteur